

ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS LOCALES,

ACCUEILLEZ UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE Pour donner de l'Élan à vos projets.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT MET TOUTE SON EXPERTISE À VOTRE SERVICE ET VOUS ACCOMPAGNE.







L'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

EN 3 ÉTAPES CET ACCOMPAGNEMENT EST ENTIÈREMENT PERSONNALISÉ : ON VOUS EXPLIQUE TOUT!



AGRÉMENT

Pour accueillir un volontaire en Service Civique, il vous faut un agrément de l'État. Vous crai-gnez les démarches administratives liées ? Pas d'inquiétude: la Ligue vous met à disposition son propre agrément.

PRISE EN CHARGE DES DÉMARCHES **ADMINISTRATIVES**

Gagnez un temps précieux: la Ligue s'occupe de toutes les démarches administratives et du respect du cadre légal du dispositif, de la signature du contrat à la fin de mission en passant par l'organisation des formations obligatoires et de l'accompagnement au projet d'avenir.

Il ne reste à votre charge que l'indemnité complémentaire à verser au volontaire, une centaine d'euros par mois.

RECRUTEMENT

Vous voulez accueillir un volontaire en Service Civique ? La Ligue de l'enseignement s'occupe de publier les offres de missions, d'organiser les rendez-vous et de trouver un jeune prêt à s'engager à vos côtés.



PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MISSION

ARRIVÉE DU VOLONTAIRE

Pour une intégration réussie, la Ligue vous accompagne dans tout le processus d'accueil, et vous aide à définir les missions du volontaire avec des activités d'intérêt général, utiles à tous : pour le public, pour votre structure et pour le volontaire.

ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE

La Lique maintient le contact avec les volontaires, pour qu'ils bénéficient non pas du soutien d'une, mais de deux structures!

- formations (selon la thématique de mission);
- rencontres avec d'autres jeunes engagés, grâce à l'importance du réseau de la Ligue;
- identification et valorisation de ses compétences acquises durant son Service Civique et, s'il le souhaite, dans la poursuite de ses engagements une fois sa mission achevée.
- accompagnement tout au long de la mission : médiation, bilan de mission, projet d'avenir...

ACCOMPAGNEMENT DES TUTEURS

Grâce au double tutorat, la Ligue de l'enseignement est le contact privilégié de votre structure et du volontaire pour n'importe quelle question tout au long de la mission et joue un rôle de mé diateur clé pour s'assurer que la mission se déroule



APRÈS LA FIN DE LA MISSION

INTÉGRER LA VIE FÉDÉRATIVE

Votre histoire avec la Ligue ne s'arrête pas à la fin de la mission du volontaire! Intégrez son réseau et découvrez la très riche vie fédérative, qui regroupe plus de 24 000 associations et collectivités, partout en France.

RETOUR À LA CASE DÉPART?

Accueillez un nouveau volontaire! Si l'expérience a été concluante, pourquoi ne pas la réitérer? La Ligue de l'enseignement sera de nouveau là pour vous épauler.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, C'EST AUSSI...

FAIRE LE CHOIX DE L'EXPERTISE



Partenaire privilégié de l'Agence du Service Civique, la Ligue de l'enseignement a accompagné plus de 30 000 volontaires depuis 2010 et représente le premier réseau territorial de soutien au Service Civique. Au plus proche du terrain, chaque fédération connaît la diversité des situations, des missions et des structures!

INTÉGRER UN GRAND RÉSEAU FÉDÉRATIF

S'affilier à la Ligue de l'enseignement, c'est :

- être mis en relation avec d'autres organismes pour partager vos expériences, des compétences... relatives au Service Civique ou non!
- pour vos tuteurs comme pour vos volontaires, l'opportunité d'échanger avec leurs alter ego dans d'autres structures;
- bénéficier d'offres de formation, pour vous, vos équipes et vos volontaires.

POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES, POUR SOUTENIR VOS PROJETS, LA LIGUE MET SON EXPERTISE À VOTRE DISPOSITION

La crise sanitaire que nous traversons le démontre : le volontariat est un levier efficace pour faire face à des enjeux sociaux et des besoins de solidarités sans précédents. La jeunesse fait entendre chaque jour sa forte volonté d'engagement : donnons-lui, ensemble, les moyens de trouver du sens à cette période.

Le Service Civique est à la croisée des chemins entre la volonté d'engagement et d'utilité des jeunes, et l'opportunité pour les structures d'accueil, quelles qu'elles soient, de se consacrer à de nouveaux projets et de renforcer leurs actions.

La Ligue de l'enseignement est plus que jamais présente pour faire le pont entre vous, association ou collectivité locale, et cette jeunesse avide de mobilisation. Nous nous engageons à vous accompagner, dans toutes les étapes, pour accueillir des volontaires et faire du Service Civique une réussite pour tous.

QUELS AVANTAGES À ACCUEILLIR Un volontaire ?

territorial indépendant de soutien au Service Civique.

LE SERVICE CIVIQUE est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible à toutes et à tous, sans condition de diplôme, le Service Civique peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Le volontaire est indemnisé par l'Etat à hauteur de 473 euros par mois ; il ne reste à votre charge que les 107 euros d'indemnités complémentaires.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT S'OCCUPE DE TOUT! Depuis la création du Service Civique en 2010, la Ligue de l'enseignement est agréée pour accueillir des volontaires au sein de ses associations et structures d'accueil partenaires. Elle prend en charge l'administratif, l'accompagnement et s'assure de la qualité de l'expérience! C'est aujourd'hui le premier réseau









